

## **Charte d'utilisation du Studio Danse+ de la Maison des Artistes (MdA) pour les membres de l'association Action-Danse Fribourg**

- a. Chaque utilisateur.rice, individuel.le ou collectif, utilisant le studio de danse « Studio Danse+ » s'engage à respecter le local de danse, tout le matériel qui s'y trouve, ainsi que tous les locaux annexes de la Maison des Artistes, notamment :
- En enlevant les chaussures à l'entrée du Studio Danse+ et en ne marchant pas sur le tapis de danse avec des chaussures de villes, baskets utilisées à l'extérieur, chaussures à talons, claquettes,
  - En ne mangeant pas dans le local de danse et en n'y amenant pas de boissons sucrées,
  - En ne fumant pas à l'intérieur de la Maison des Artistes,
  - En balayant tout l'espace à la fin de la répétition (grand balai à disposition dans le couloir en face du Studio Danse+ atteignable par la porte notée 621-623) et en vérifiant que tous les éventuels déchets ont bien été jetés et triés dans les poubelles respectives, qui se trouvent entre autre au foyer,
  - En emportant tout le matériel éventuellement amené pour la répétition, à moins d'un arrangement particulier négocié avec Action-Danse,
  - En veillant à avoir bien éteint tous les appareils électriques, et fermé toutes les fenêtres du studio avant de quitter le local,
  - En veillant à avoir bien fermé à clé la porte du Studio Danse+ et de la Maison des Artistes, et à avoir remis la clé et la carte de parking dans la boîte à clé.
  - En veillant à ne pas faire de bruit pour le voisinage à partir de 21h.
- b. La location du Studio Danse+ donne également l'accès aux sanitaires adjacents qui doivent bien sûr être laissés en bon état.
- c. Chaque utilisateur.rice, individuel.le ou collectif, doit avoir sa propre assurance RC, car tout dégât causé aux locaux ou au matériel sera à la charge du dernier utilisateur.
- d. En cas de dégât l'utilisateur.rice est le.la premier.ère responsable des dégâts qu'il.elle ou ses collaborateurs ont pu causer lors de l'occupation de la salle. Il.elle s'engage à avertir immédiatement la personne de contact d'Action-Danse, Eugénie Fasel au 079 409 51 87.